

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017****RÉUNION PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

Présidence de M. Claude KLENKENBERG, Président.

Mmes Myriam ABAD-PERICK et Marie-Noëlle MOTTARD siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 15h15'

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 25 octobre ouverte en attendant que les derniers membres prennent place. Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à excuser d'abord André DENIS qui s'est excusé, il n'est pas parmi nous aujourd'hui et Marie-Noëlle MOTTARD qui vient de me téléphoner pour dire qu'elle est sur la route, qu'elle va arriver.

Je passe la parole aux Chefs de groupe pour les excusés.

Au PTB, je suppose que Rafik, il va arriver.

M. BERGEN.- Il va arriver.

M. LE PRESIDENT.- Chez ECOLO ?

M. HODY.- André GERARD et Alexandre LEMMENS.

M. LE PRESIDENT.- M. GEORGES ?

M. GEORGES.- Je dois excuser Alfred OSSEMANN et Stéphanie DE SIMONE.

M. LE PRESIDENT.- Mme la Cheffe de groupe ?

Mme DEFRANG-FIRKET.- M. Pol HARTOG et Mme Alexandra MATHELOT.

M. LE PRESIDENT.- M. SPITS ?

M. SPITS.- MM. Serge ERNST et Pierre ERLER seront un peu de retard.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

**I.- Ordre du jour****II.- Ordre du jour actualisé****III.- Communication de Monsieur le Président.**

Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour.

Je vous rappelle que nos travaux d'aujourd'hui sont consacrés aux interventions des chefs de groupe sur les documents budgétaires 2017-2018.

Comme le prévoit notre règlement d'ordre intérieur, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par tirage au sort lors du Bureau du 2 octobre dernier par une main innocente, la Directrice générale.

Ils se présenteront donc suivant cet ordre : 1 : le groupe PS ; 2 : le groupe PTB+ ; 3 : le groupe CDH-CSP ; 4 : le groupe ECOLO ; et enfin 5 : le groupe MR.

**IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente**

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2017.

Je donne la parole à Mme la Première Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(Mme ABAD-PERICK, Première Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2017).

M. LE PRESIDENT.- Merci Mme la Première Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de séance.

**V.- Discussions et/ou votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial.**

**Document 17-18/001 : Budget provincial 2017 – 3<sup>ème</sup> série de modifications.**

**Document 17-18/002 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2017 – 4<sup>ème</sup> série.**

**Document 17-18/003 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement général.**

**Document 17-18/004 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitraille ou de véhicules hors d'usage ainsi que sur les véhicules isolés hors d'usage.**

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

**Document 17-18/005 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.**

**Document 17-18/006 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.**

**Document 17-18/007 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.**

**Document 17-18/008 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.**

**Document 17-18/009 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.**

**Document 17-18/010 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2018.**

**Document 17-18/011 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2018 – 1<sup>ère</sup> série.**

(Voir rapports)

M. LE PRÉSIDENT.- Points 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'ordre du jour actualisé (documents 17-18/001, 17-18/002, 17-18/003, 17-18/004, 17-18/005, 17-18/006, 17-18/007, 17-18/008, 17-18/009, 17-18/010, 17-18/011) ont été regroupés, je ne vais pas les rappeler.

Nous passons aux interventions des Chefs de groupe.

Pour commencer, j'invite M. Gérard GEORGES, Chef de groupe PS, à prendre la parole.

M. GEORGES, Chef de groupe (à la tribune).- M. le Président, Chers Collègues,

Mon exposé se limitera à 8 réflexions rapides, rassurez-vous et une conclusion.

Première réflexion en ce qui concerne les grandes lignes de notre budget.

C'est avec grand plaisir que je m'exprime, au nom du Groupe PS, dans le cadre du vote du dernier Budget de la législature 2012-2018.

En effet, notre Budget 2018, d'une hauteur de 290 millions d'€ enregistre un boni global et confortable à l'exercice propre de plus de 14 millions. Si nous tenons compte des exercices antérieurs et des prélèvements, nous enregistrons également un boni global mais réduit à 119.000 d'€.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

Pour arriver à ces beaux résultats, nous avons veillé : un, à ce qu'il n'y ait ni augmentation, ni création de taxes nouvelles ; deux, nous avons veillé à respecter l'évolution des dépenses liées au personnel ; trois, nous avons surveillé le taux d'intérêt et quatre, nous avons autant que faire se peut, veillé à ce que la charge des pensions soit maîtrisée.

Le contexte était difficile car tout d'abord le poids des pensions conduit aujourd'hui beaucoup de budgets et de comptes communaux et provinciaux vers des abysses insondables comme le titrait ce lundi le journal Le Soir. Contexte difficile également car nous avons hérité d'une récente diminution inquiétante de 5% du Fonds des Provinces.

Deuxième réflexion en ce qui concerne nos investissements.

Soyons heureux cependant de constater, avec M. le Député provincial Robert MEUREAU, qui aujourd'hui vit un grand jour puisque c'est son anniversaire... je crois qu'on peut l'applaudir.

(Applaudissements).

Nous avons constaté avec M. le Député provincial Robert MEUREAU que notre plan d'investissements se monte, pour 2018, à 69 millions d'€.

A propos d'investissements, si nous prenons le temps d'analyser le plan d'investissement de toute la législature qui se termine, nous enregistrons des investissements pour plus de 190 millions d'€.

Cette somme importante nous a permis d'investir notamment pour la Maison de la Formation, pour le Campus de la Haute Ecole : la Reid, Verviers et le Campus 2000, pour la Maison ERASMUS, pour le Pôle Ballon de l'IPES de Hesbaye qui sera inauguré le 23 novembre, pour le Service itinérant de la Promotion de la Santé, pour le dispatching des pompiers, pour le Château de JEHAY, pour l'amélioration énergétique des bâtiments nos écoles et, bientôt, pour le Pôle créatif de Bavière avec la pose de la première pierre en 2018 et mise à disposition annoncée pour 2022. Aurions-nous osé parier sur de tels investissements à l'aube de notre législature 2012-2018 ?

Troisième réflexion concernant l'Enseignement et la Formation, notre premier métier.

Tout au long de cette législature, notre politique provinciale est restée fidèle au développement de l'enseignement et de la formation tant au niveau du secondaire que du supérieur et de la promotion sociale.

Merci à Mme la Députée Muriel BRODURE qui, dès son installation après le départ de notre Ami André GILLES, a pris sa nouvelle mission à bras le corps, n'hésitant pas à multiplier ses efforts afin bien connaître toutes les richesses de notre enseignement et de nos multiples formations.

Nous, la Province de Liège, sommes toujours en première ligne afin de promouvoir et de défendre l'enseignement technique et professionnel tout en ayant, aussi, le souci de bien préparer nos étudiants aux nouveaux métiers en devenir.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017

Mais nous devons aussi continuer à nous battre pour faire en sorte que « nos écoles soient Projet et non Reflet de notre Société ». Les observateurs de l'enseignement nous disent que de profondes réformes de l'enseignement doivent être engagées dans les années à venir car notre enseignement, au niveau francophone, n'est pas des plus performants. Je sais que l'on doit parler ici de réformes à distiller jusqu'en 2030 mais restons attentifs. En aucun cas nous ne devons permettre que l'on affaiblisse la force de notre enseignement provincial.

Quatrième réflexion sera plutôt axée sur la politique des aînés.

En matière de prise en mains de nos aînés, notre Province se doit de continuer à développer toutes les initiatives tant sur un plan social que sur un plan corporel.

Nous avons observé avec attention et depuis juin 2017 le développement, au sein de notre Académie des Sports, d'une cellule réservées aux aînés de plus de 50 ans.

Avec ma Collègue Virginie DEFRANG-FIRKET, je souligne l'initiative du développement de la discipline golf réservée aux aînés.

Je le souligne d'autant plus avec plaisir car, depuis juin 2017, je me suis inscrit effectivement dans cette nouvelle formation au Château de Bernalmont et donc tous les mercredis matins de 9h30 à 11h, qu'il fasse soleil, qu'il pleuve ou qu'il vente, je suis avec attention ce cours de golf organisé par l'Académie des Sports de notre Province. Une forte liste d'attente témoigne du succès rencontré et donc je me réjouis d'entendre les propos de M. le Député Robert MEUREAU qui nous annonce que des cours seront également répartis aux quatre coins de notre Province et que d'autres disciplines que le golf seront développées pour les aînés dès le mois de janvier 2018.

Cinquième réflexion, en ce qui concerne les Grands Evénements.

En ce qui concerne les Grands événements, nous insistons pour que notre Province, au côté des Communes, continue à jouer un rôle essentiel comme facilitateur d'événements. Effectivement nous ne pouvons pas avoir chaque année une ou plusieurs étapes du tour de France en province de Liège, même si notre ami Christian GILBERT verrait cela d'un très bon œil.

Pour 2018, nous avons pointé parmi les Grands Evénements l'Eurogym Liège 2018. C'est un événement effectivement très important qui fera l'objet d'une présentation d'ici quelques semaines mais nous pouvons déjà dire aujourd'hui que nous recevrons, à Liège, du 15 au 20 juillet 2018 près de 5.000 jeunes de 12 à 18 ans qui participeront à une série d'organisations de « Gym pour tous ». Témoin direct de cette opération, je puis vous assurer que ce type d'événement ne pourrait se faire sans l'aide efficace de notre Province et donc je remercie très sincèrement M. le Député provincial-Président Paul-Emile MOTTARD et tous les membres de notre Collège provincial qui nous soutiennent efficacement dans ce type d'opération.

En ce qui concerne les actions sociales, sixième réflexion.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

Ces Actions sociale, nous constatons avec plaisir que les actions menées par notre Députée provinciale Katty FIRQUET sont de plus en plus nombreuses et c'est très bien ainsi. Nous soulignons notamment le développement de l'Openado qui s'implante progressivement en milieu rural. Nous pensons aussi à la prochaine ouverture du CAS à Liège, le Centre d'Accueil Socio-sanitaire, l'encouragement des Commerces qui devront être accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, le TIP TOP avec le développement du concept de santé mentale positive, le projet TABAC, la reprise du dépistage du cancer du sein chez les dames de 50 à 69 ans, etc. etc..

Huitième réflexion concerne la culture.

Nous avons beaucoup de bonnes choses à dire dont le projet phare du Pôle créatif de Bavière mais je souhaite ici souligner simplement, comme cela avait été annoncé il y a un an, le travail d'information et d'harmonisation réalisé par notre Province vis-à-vis des Centres culturels de notre Province.

Ces Centres doivent en effet entrer progressivement dans l'application du nouveau décret du 21 novembre 2013 de la Fédération Wallonie Bruxelles, décret relatif à la modification radicale de l'accès aux subventions pour ces Centres culturels. Ici également notre Province joue un rôle important de facilitateur au niveau des Communes et de leur Centre culturel.

Huitième et dernière réflexion ce sont les travaux, l'Environnement, la Mobilité et l'Agriculture.

Notre Député provincial André DENIS ayant les travaux, l'environnement, la mobilité et l'agriculture dans ses compétences, intervient transversalement et efficacement de tous les dossiers qui le concernent et particulièrement au sein du développement territorial et de la mobilité avec une vision à long terme qui s'oriente vers les années 2030. Le développement du Plan Climat sera notamment et sans conteste une des priorités de ce Département pour l'année 2018.

En conclusion M. le Président, Chers Collègues, sans conteste, la législature qui s'achève aura été marquée par le développement de la Supracommunalité.

Cette législature sera également marquée par les décisions de la Région wallonne qui nous impose de préserver 20% du Fonds des Provinces afin d'assurer des missions importantes telles que la sécurité et la prévention pour les 84 Communes que compte notre Province.

A pointer également tout au long de cette législature la correction de notre partenaire de majorité, le MR, qui a toujours travaillé collégalement alors que beaucoup pensaient que dans le contexte actuel, le PS et le MR ne parviendraient plus à s'entendre. Merci à mes Collègues Chefs de Groupe MR, Fabian CULOT et aujourd'hui Virginie DEFRANG-FIRKET.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017

Nous retiendrons enfin que nous avons été interpellés, depuis le mois de décembre 2016, par certains dossiers dont on se serait bien passé, dossiers qui nous obligent aujourd'hui à remettre de l'ordre là où il le faut. Dossiers qui nous rappellent aussi que faire de la politique ce n'est pas seulement gérer les intérêts de la Cité. Faire de la politique, c'est aussi se soucier des responsabilités qui nous sont confiées avec pour mission essentielle d'être proches de nos concitoyens, d'être à l'écoute des demandes et des projets de nos concitoyens. C'est ensuite faire en sorte que chaque citoyen trouve le bonheur qu'il est en droit de mériter.

Oui le Groupe Socialiste continue et continuera demain à se battre pour la promotion et pour la défense de nos Provinces. Je tiens à remercier également tous les membres de mon Groupe PS pour leur travail et leurs actions qui valorisent quotidiennement les intérêts de notre Province.

Et comme dirait l'autre : « Si les Provinces n'existaient pas, il faudrait les inventer ! » Reconnaissons-le très sincèrement, notre Province de Liège, qui a toujours bien travaillé et qui travaille bien, a toujours été enviée. Puisqu'elle est enviée, d'office elle est jalouée voire détestée par certains. Comme dit l'adage populaire : « On ne jette des pierres que sur un arbre qui porte beaucoup, beaucoup, de fruits ». A nous, de continuer à nous battre, toutes et tous, contre vents et marées, afin défendre notre belle Province et faire en sorte qu'elles méritent ce qu'elles sont et ce qu'elles seront.

Pour se faire, le plus beau geste politique que nous pouvons poser, c'est de voter ce budget 2018. Le Groupe socialiste prendra une fois de plus ses responsabilités et il votera, avec conviction, le budget 2018 tel que présenté car nous croyons, plus que jamais, à la force mais aussi à la pérennité de nos Provinces en général et de notre belle Province de Liège en particulier.

Je vous remercie de votre bonne attention.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT.- Merci M. le Chef de groupe. Alors je vois que M. RASSAA n'a pas encore pu nous rejoindre, à mon avis il va arriver, il y a des problèmes sur la route. Peut-être demandé à M. SPITS s'il peut passer... avant... et si vous avez le texte de M. RASSAA, vous pouvez le lire en même temps (rires). Merci M. SPITS.

M. SPITS, Chef de groupe (à la tribune).- Pas de souci M. le Président mais j'ai mon texte, je n'ai pas le texte du PTB. (rires).

M. LE PRESIDENT. – Ah dommage.

M. SPITS (à la tribune). – Voilà. M. le Gouverneur, Mmes et MM. les Députés, chers Collègues,

Nous vivons en cette période de session budgétaire d'octobre des moments particuliers, des moments de remise en question profonde de notre institution, des écarts de plus en plus grands entre la réalité quotidienne des citoyens et le monde politique qui peine à se faire comprendre.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

L'avenir des Provinces va se jouer dans les prochains mois et dans nos Groupes respectifs nous devons préparer le terrain pour défendre ensemble nos valeurs parfois différentes mais sur lesquelles nous avons toujours pu trouver un consensus.

Il nous semble que nous devons aussi travailler à mieux faire comprendre notre travail au citoyen et dans cette période de surinformation, il apparait que le fossé n'a jamais été aussi grand.

Pour le groupe CDH-CSP il est important de rappeler quelques éléments fondamentaux à respecter dans cette évolution future : l'importance de reporter les investissements sur les limites géographiques de la province s'il devait y avoir mutualisation de la fiscalité.

La nécessité qu'une nouvelle structure potentielle reste le bras armé de groupements comme les Conférences des Bourgmestres et de Liège Europe Métropole. Le renforcement de toute la branche Supracommunalité, qui fait la force de notre Province, avec de nombreuses nouvelles aides potentielles aux communes et surtout aussi le respect intégral de l'emploi et de l'expertise très grande de nos agents provinciaux.

Il nous semble juste important de ne pas passer sous silence ce volet important de nos préoccupations même si nous ne sommes pas dupes du fait que nous n'avons pas la totale maîtrise des choses et que les décisions importantes se prendront plus certainement à un autre niveau de pouvoir.

Mais venons-en plus spécifiquement à l'analyse budgétaire, plus technique. Je rejoindrai d'abord la réflexion de ma Collègue Marie MONVILLE dans sa proposition de lundi et dans son analyse sur les résultats financiers de notre Institution et de son important fond de réserve. Vous allez je pense, M. le Député, et on vous souhaite aussi bon anniversaire évidemment, nous répondre sur ce volet demain dans votre intervention.

Je voudrais aussi intervenir de façon plus technique sur quelques points de votre budget soulevés dans le rapport de la Cour des Comptes : en premier, à la page 7 de ce rapport on peut lire : « Comme chaque année, la circulaire budgétaire recommande un taux maximum de 1500 centimes additionnel. La Cour des Comptes constate que la province a maintenu ses additionnels à 1750 centimes et lui a dès lors demandé de motiver ses choix ».

Le rapport du Directeur financier serait intéressant à lire, c'est vrai que depuis hier, vous nous avez donné ce rapport et je vous en remercie, mais déjà la motivation nous semble critiquable dans la mesure où la suppression des taxes qui fait partie de cette motivation concerne des taxes confidentielles et anciennes qui avaient peu d'importance à notre idée en termes de montant dans le budget provincial.

Le point 2.2.1.4 du rapport à la page 8, je suis un peu précis mais excusez-moi, comme ça vous avez les notes exactes pour les réponses, nous parle de la réforme annoncée du système des aides à la promotion de l'emploi. Je ne m'étendrai pas là-dessus mais il nous semble que le Collège dans son budget aurait pu être plus proactif et éviter ainsi l'impact que la réforme pourrait avoir sur le budget.



## SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017

Même si nous ne remettons évidemment pas en cause, et loin de là, le travail des services du Directeur financier que nous remercions au passage pour toutes ses informations données en commission, il nous semble juste un peu surprenant le reclassement de certaines dépenses soulevées à la page 12, qui concernent les jetons de présence ainsi que la cotisation Eurégio Meuse-Rhin.

On nous parle aussi à cette même page 12 de variations importantes de certains frais et notamment les frais de fonctionnement administratifs et techniques ainsi que les frais de fonctionnement des bâtiments. On nous dit que vous avez justifié ces variations de manière synthétique. Il nous semble que l'on serait en droit d'attendre de la part du Collège des justifications claires, complètes et précises et non des explications synthétiques sur ces augmentations importantes.

Nous sommes aussi interpellés par le point 2.3.3.2 du rapport à la page 13, concernant les contrats de gestion des ASBL et Intercommunales. La circulaire budgétaire recommande que les crédits de transferts soient rediscutés chaque année et que les montants alloués l'année précédente ne soient pas reconduits automatiquement. Cette recommandation implique que le Conseil provincial dispose de données financières lui permettant de se pencher sur les subsides à allouer. Les documents transmis ne faisant l'objet d'aucune analyse financière, il nous semblerait particulièrement important que vous teniez compte de cette recommandation importante pour le bon fonctionnement de la démocratie de notre institution.

Pour ce qui concerne le contrôle interne. On nous parle du rapport mensuel au Collège du Directeur financier et du rapport annuel du Gouverneur qui procède au contrôle de la caisse provinciale conformément au Code de la Démocratie locale. Nous avons lu également de manière intéressante ces documents qui nous ont été remis hier mais ce serait une démocratie saine que de pouvoir disposer de ces rapports, pour l'un à l'occasion des différents conseils de l'année, puisqu'ils sont mensuels, et pour l'autre à la session budgétaire d'octobre, puisque par définition, il est annuel.

Dernière réflexion à propos de votre budget : à l'article 040/642014 « prélèvements d'office opérés par l'administration fiscale en matière d'additionnels au précompte immobilier » Vous ne portez aucun montant. Nous avons bien entendu votre explication en Commission. Mais permettez-nous une réflexion : si l'article en cause était repris pour un montant de 120.000 ou plus, votre résultat global au budget serait négatif. Vous souhaitez, je suppose, préserver l'image !

Voici quelques réflexions du groupe CDH-CSP qui, comme vous pourrez le constater se veut porteur, comme d'habitude, d'une critique positive. Nous voulons jouer notre rôle de minorité en épinglant des pistes pour faire évoluer notre institution vers encore plus de démocratie et de participation.

Nous n'oublions cependant pas que nous sommes dans l'opposition et que le vote d'un budget dans une institution comme la nôtre est un geste éminemment politique. Si nous vous suivons souvent sur des projets de bon sens et d'intérêts publics, nous ne pouvons évidemment pas vous suivre sur le vote global d'un budget.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

Je voudrais enfin terminer par une réflexion peut-être plus large en partageant quelques pistes plus personnelles de réflexion sur notre avenir et par la même occasion celui de notre institution.

Alors, je cite les explications d'un petit livre que j'ai laissé à ma place, je mets entre guillemets : dans les années à venir nous devons faire face aux impacts du réchauffement climatique, à la dégradation accélérée de notre environnement et à la raréfaction des ressources qui maintiennent notre civilisation en vie, trois bouleversements qui vont s'accompagner de profonds changements sociétaux. Il devient urgent de s'y préparer pour infléchir les trajectoires en développant notre résilience, cette capacité des êtres et des systèmes socio-écologiques à absorber les chocs et à les transformer. Mot d'ordre du mouvement des villes en transition, mobilisateur pour certains, synonyme de résignation pour d'autres, la résilience comprend plusieurs facettes. Elle s'adresse à la fois aux individus, aux collectivités et aux élus locaux qui sont en première ligne pour maintenir les fondamentaux de notre société : – c'est pour cela que nous sommes là - santé, alimentation, transport, gestion des ressources vitales, énergie, habitat.

Loin de prôner le repli sur soi, les stratégies de résilience encouragent le partage, la coopération, l'autonomie créatrice et l'imagination de tous les acteurs locaux. Je ferme les guillemets.

Ce texte est la présentation d'un livre intitulé « Petit traité de résilience locale » des auteurs Agnès SINAIÏ, Raphaël STEVENS, Hugo CARTON et Pablo SERVIGNE, tous de l'institut Momentum. Ce livre petit par sa taille, il est très petit, mais grand par son contenu, me donne à penser qu'il est temps d'envisager la résilience comme un nouveau phare pour concevoir des nouveaux systèmes, des politiques innovantes.

« La résilience est cette capacité qu'a un système de maintenir ses principales fonctions malgré les chocs, y compris au prix d'une réorganisation interne ». Quoi de plus vrai pour notre institution à ce tournant important de son existence !

Notre institution a un savoir-faire séculaire, une expertise incomparable dans beaucoup de domaines, un personnel avec des compétences reconnues de tous, une cohérence territoriale évidente et pourtant elle est décriée et pourtant certains veulent sa disparition.

A côté de cela, on voit apparaître de plus en plus d'initiatives citoyennes qui mettent en place des systèmes différents de gestion de la « chose publique » et ce dans de nombreux domaines que ce soit en social, l'environnemental voire l'agriculture.

Ces initiatives sont là pour construire une société de demain différente et basée sur des systèmes résilients qui permettront de mieux endurer les chocs économiques sociétaux et écologiques à venir.

Alors ma réflexion, c'est celle-ci : serait-il utopique de bâtir des ponts entre les deux et que dans sa fonction supracommunauté qui est appelée à se développer, parce que je crois que c'est vraiment là, l'avenir de notre Province, notre Province puisse apporter son expertise dans de nombreux domaines ?

## SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017

En effet, il y a la supracommunalité communale, il pourrait y avoir cette supracommunalité citoyenne. Ces associations de citoyens, ces coopératives, ces initiatives locales, malgré leur bonne volonté, sont très souvent confrontées à des problèmes organisationnels, de compétences techniques, de logistiques que notre institution pourrait couvrir.

Elle retrouverait alors toute sa raison d'être et se trouverait grandie par ces services de proximité. Cela permettrait aussi aux initiatives d'être fédérées et d'avoir ainsi un meilleur champ d'action.

Tout cela et ça c'est vraiment très important, devrait évidemment se faire sans « récupération politique » mais bien au sens noble de la politique qui est le service à tous les citoyens de manière juste et équitable dans le respect profond du bien public.

Alors, loin de moi évidemment de parodier un Chef de Groupe bien connu qui avait construit l'année passée son intervention sur la Province de demain. Tout le monde s'en souvient mais à notre estime et j'en suis intimement convaincu, des changements fondamentaux se préparent, à l'échelle d'une génération la carte du monde pourrait être changée et profondément perturbée. Donc, il me semblait impératif dans mon intervention qui est ma première comme Chef de Groupe évidemment aujourd'hui, d'évoquer le sujet avant que des problèmes sociétaux qui sont présent au quotidien ne nous dépassent, nous et notre institution.

Je vous remercie pour votre attention.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Chef de Groupe. M. RASSAA a pu nous rejoindre. Je vais lui céder la parole.

M. Rafik RASSAA, Chef de Groupe (à la tribune). – Avant toute chose, je voulais vraiment m'excuser pour le retard.

Mesdames, Messieurs, Mmes et MM. les Députés, Chers Conseillers, Chères Conseillères,

C'est donc le dernier budget de cette législature, et donc le moins que l'on puisse dire, c'est que les budgets à la Province de Liège se suivent et se ressemblent. Pourtant, les derniers mois n'ont pas manqué de secouer l'institution provinciale et les intercommunales qu'elle dirige, PUBLIFIN en premier lieu.

Hier encore, les travailleurs de cette intercommunale étaient en grève pour défendre leur cahier de revendications, revendications justes et déposé depuis janvier 2017.

A la lecture de la nouvelle Déclaration de politique générale, on aurait donc pu s'attendre à un chapitre particulier consacré aux mesures de gouvernance ou à une nouvelle gestion publique et transparente des intercommunales.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

Il n'en est rien. On se contente à exprimer en introduction des regrets d'incompréhension du public qui, je cite, a du mal à séparer le bon grain de l'ivraie dans le flot d'informations dont il est submergé. On croit entendre à nouveau les paroles énervées de l'ancien Député-Président parlant de brouhaha.

Pour répondre à cette incompréhension du public, on augmente bien sûr les dépenses de communication avec notamment les frais liés à l'actualisation de l'image provinciale. Je crains que cela soit vain sans une sérieuse remise en question des pratiques anciennes et sans la démonstration d'une volonté de dialoguer avec les Liégeois et les Liégeoises pour décider ensemble de l'avenir de l'institution. C'était donc le sens de notre amendement budgétaire demandant l'organisation d'une consultation populaire.

Au niveau des taxes provinciales, comme chaque année depuis 2013, nous continuons donc à regretter l'augmentation des centimes additionnels au taux de 1750. Signalons quand même que le Ministre libéral issu d'une Province où ce taux y est depuis de longues années le plus faible de Wallonie, 1150, demande dans sa circulaire un plafond de 1500, sans se poser la question de la compensation de ces recettes par d'autres mesures fiscales. Elle demande aussi de baisser la taxe sur les établissements bancaires, tiens tiens... à ce propos, je veux souligner positivement le fait que la Province ait maintenu son taux de 372 € par établissement.

Par contre la justification donnée à la Cour des Comptes pour le maintien du taux élevé du précompte immobilier est tronquée. Certes, la continuité des services publics provinciaux doit être assurée et certes, beaucoup de taxes provinciales ont été supprimées. Mais pourquoi la Province n'envisage toujours pas une autre taxation : les panneaux d'affichage, les secondes résidences, par exemples, et surtout une taxation qui fasse contribuer les entreprises de la Province, même s'il faudra pour cela sortir du dogme des plans Marshall successifs.

Toujours au niveau des recettes, il peut sembler sage d'anticiper la réduction de 5% de la participation du Fonds des Provinces, nous restons étonnés de voir le Collège accepter cela sans aucune contestation. Le Fonds des Provinces est une expression d'une solidarité entre provinces fortunées et moins fortunées. Sa réduction signifie un traitement de facto plus inéquitable entre les différentes provinces wallonnes.

Au niveau des dépenses de personnel, signalons l'importance que révèlent les cotisations de responsabilisation. Il est inquiétant d'entendre le Ministre libéral BACQUELAINE vouloir financer la survie du système de pension en réduisant la pension promise à un nombre de statutaire notamment en supprimant du calcul de la pension les années contractuelles.

Un dernier mot sur l'extraordinaire, nous suivrons bien sûr avec beaucoup d'attention le dossier de Bavière avec une attention particulière à l'implication des habitants et des commerces d'Outremeuse.

Enfin, nous avons salué l'année précédente l'organisation de la Conférence mondiale des Humanités. Nous regrettons qu'il manque cette année un événement d'une telle ampleur. Pourquoi une Journée mondiale des Humanités numériques ?

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

Sans surprise, nous voterons contre ce budget qui ne répond pas aux attentes des Liégeois et des Liégeoises.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT – Merci M. RASSAA. M. HODY pour le Groupe ECOLO.

M. HODY, Chef de Groupe (à la tribune).- M. le Président, M. le Gouverneur, Mme la Directrice générale, j'espère qu'elle va pouvoir nous rejoindre, Mmes et MM. les Députés, Chers Collègues,

En guise d'introduction, le groupe ECOLO souhaite remercier toutes celles et ceux qui au sein de l'Institution provinciale contribuent au jour le jour à rendre un service public de qualité et spécialement durant cette semaine budgétaire dont les prémices ne sont pas de tout repos pour les services.

L'essentiel, au-delà des querelles, au-delà des oppositions, réside précisément dans notre responsabilité d'élu à mettre tout en œuvre afin que les politiques provinciales bénéficient à tous nos concitoyens et ainsi rendre leur quotidien meilleur. Quels que soient les choix politiques qui seront effectués par la Wallonie, nous estimons que le personnel provincial représente un investissement noble.

Quelle que soit la métamorphose des Institutions à l'horizon 2024...2037, proposait notre ami Fabian CULOT, ...la qualité des services publics, des services au public doit être la priorité. D'aucuns souhaitent vider les pouvoirs publics de leur substance pour ensuite les privatiser. Il est évident que l'agenda politique de certaines formations est l'obsolescence programmée de l'État providence. Certes l'État providence est en crise mais il y a des alternatives, afin de retrouver une confiance politique, sociale et économique en l'État et plus encore en l'État-Providence, pourquoi pas en des pouvoirs locaux-Providence.

Permettez-moi à cet égard de vous entretenir de quelques éléments proposés par Pierre ROSENVALLON: « La solution serait de décentraliser les compétences de l'État afin de mettre en place une démocratie de proximité. De cette manière, le citoyen se sentirait proche des décideurs, de la source du pouvoir, et comprendrait ce pour quoi il paie, ce qu'il reçoit. Une efficacité plus grande et une légitimité retrouvée découleraient de ce système. » Il ajoute : « La société ne voit donc plus le lien entre les taxes payées, et la solidarité perçue ».

Votre Budget 2018 est celui du prélèvement. Prélèvement injuste dans le pouvoir d'achat de nos concitoyens et prélèvement dans le fonds de réserve. Votre Collège prévoit un prélèvement de 33,6 millions €, amputant celui-ci de 24,50 %.

Il n'y a malheureusement rien de nouveau sous le soleil !

L'augmentation des centimes additionnelles au précompte immobilier de 1500 à 1750 a montré son vrai visage durant cette législature. A l'issue de celle-ci, vous aurez augmenté l'impôt de près de 100 millions € !

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

Rappelons que le Ministre FURLAN a laissé passer le délai de tutelle afin de ne pas prendre ses responsabilités alors qu'il s'était largement répandu pour dire tout le mal qu'il pensait de cet impôt.

Toutefois, l'histoire rattrape le Collège car la Cour des Comptes rappelle dans son rapport la Circulaire budgétaire laquelle recommande un taux maximum de 1500 centimes additionnels. En effet, pour la première fois, elle sollicite, pour les Provinces qui dépassent ce taux, la démonstration qu'elles ne disposent d'aucun moyen leur permettant de le diminuer. Nous apprenons qu'un tel rapport va être adressé à la Wallonie. Nous observons que la justification principale du taux maintenu réside dans le financement d'investissements d'envergure. Une place budgétaire très importante est prise par les projets d'infrastructures.

On est loin des promesses électorales qui pour mémoire n'avaient en aucune manière annoncé à nos concitoyens une telle hausse d'impôt.

Qu'allez-vous annoncer en 2018 ? Que votre cœur saigne ? Ou alors comme vos collègues MR lors des élections communales en 2012 à Liège, c'est-à-dire une réduction progressive des additionnels au précompte immobilier pour les ramener dans la moyenne des communes de l'arrondissement ou l'exonération du précompte immobilier pendant 5 ans ?

Nombre de citoyens nous ont interpellés durant toute cette législature car ils ont toujours leur avertissement extrait de rôle en travers de la gorge. Non seulement la plupart n'identifie pas clairement la source de la hausse mais de surcroît en impute la cause aux Communes. Pour une Province amie des Communes, nous pensons qu'une concertation eut été un minimum.

Et en même temps, on voit toutes les limites d'un tel impôt pour lequel nous devons bien constater qu'un nombre important de dégrèvements est sollicité. Quasi 20 millions €

Il y a un besoin criant de démocratie de proximité, de confiance, de compréhension...autrement dit, je l'ai dit tout à l'heure en citant ROSENVALLON, le citoyen ne voit plus le lien entre les taxes payées, et la solidarité perçue.

L'Institution provinciale, dans sa forme actuelle, est en déficit de démocratie de proximité.

Actuellement, il y a un débat assez réducteur entre partisans et entre détracteurs des Provinces. Les uns et les autres, tentant à renforts d'études et d'exemples de dysfonctionnements de tantôt guillotiner l'Institution, tantôt la soutenir en annonçant les 10 plaies d'Egypte en cas de disparition de celle-ci...annonçant au passage que la pire serait la 2<sup>e</sup> à savoir celle des grenouilles, vertes s'entend, qui montèrent et recouvrirent la Province de Liège.

Au Parlement de Wallonie, le 26 septembre 2017, Mme la Ministre De Bue s'est exprimée comme suit : « La Déclaration de Politique Régionale du 25 juillet 2017 est assez claire. Le Gouvernement souhaite réformer en profondeur les institutions provinciales selon les principes suivants : assurer la continuité des services rendus par ces institutions et par le personnel qui les offre ; analyser finement chaque compétence exercée actuellement par les provinces afin de

## SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017

déterminer si elle doit être octroyée à la Région, aux Communautés, aux communes ou aux communes associées ; à terme, l'ambition est d'accroître le rôle du gouverneur, de supprimer le collège provincial et de remplacer le conseil provincial par une représentation des communes de la province, le mandat dérivé gratuit. Il s'agit donc d'un carnet de route pour faire évoluer de manière décisive l'institution provinciale. C'est clairement la volonté du nouveau gouvernement. Ne nous y trompons pas, c'est un dossier important qui ne pourra pas être finalisé en quelques semaines ou en quelques mois. On ne règle pas le sort de services indispensables à la population, le sort de milliers d'agents, de domaines provinciaux, d'écoles provinciales, d'hôpitaux en deux coups de cuillère à pot ». Elle ajoute : « Je comprends qu'il puisse y avoir des inquiétudes dans le chef du personnel provincial. Je veux être rassurante, je sais qu'il y a dans les Provinces du personnel motivé, expérimenté, très spécialisé. La DPR ne menace nullement l'emploi des agents provinciaux. Elle prévoit, au contraire, de continuer les missions par le personnel qui les offre. »

Et Stéphane HAZEE qu'on a tant décrié en disant c'est un élu ECOLO qui veut saper les provinces, il veut les jeter aux orties, répond : « C'est effectivement un vaste chantier. Mme la Ministre, on vous sent prudente. Il y a du travail en la matière pour simplifier cet étage intermédiaire entre les communes et la Région. C'est vraiment une vision coordonnée de cet étage qui doit présider à vos travaux. Je note que le Gouvernement dément l'annonce des Présidents de Groupes : la suppression des Provinces n'est qu'une option parmi d'autres. Ils avaient fait les grands titres sur la suppression des provinces. En fait, elle n'est pas annoncée. Elle n'aura peut-être pas lieu, même si c'est une piste.... Très légitimement, vous réaffirmez votre engagement quant au respect de l'emploi. C'est un point très important. C'est souvent un élément sur lequel ceux qui veulent que rien ne change en la matière s'appuient pour essayer de générer des craintes. »

Dans cet échange, n'en déplaise au Collège qui déclare par simplisme me semble-t-il sur ce dossier, je ne lis et ne perçois qu'une volonté d'avancer de manière prudente, respectueuse du personnel et surtout dans un souci de continuité des services rendus à la population. Nous sommes donc très loin de cette médiocre caricature dont on essaie de nous affubler mais surtout très loin de cette image où ECOLO serait dans une forme de solitude politique quant à cette vision d'avenir pour cette espace de démocratie de proximité à refonder.

Permettez-moi à cet égard, concernant la manière dont le Collège provincial se comporte d'évoquer un courrier du 13 juillet 2017, adressé aux 6200 collaborateurs de la Province. Ayant eu fortuitement vent de ce courrier, j'en ai demandé copie. Je remercie le Collège d'avoir fait preuve d'une forme de transparence en me l'adressant. C'est le moins qu'il puisse faire en la matière. Je me permets d'en relever quelques éléments qui témoignent d'une volonté dans le chef de votre majorité PS-MR de s'approprier cette réflexion initiée avec le personnel provincial. Je cite : « Vous représentez le plus grand atout de notre politique et la défense de nos missions passera avant tout par la défense de votre emploi dans toutes les hypothèses d'évolution sur lesquelles nous serons appelés à travailler ensemble. Le maintien de votre emploi constitue, en effet, une priorité absolue ... A cet égard, nous souhaitons vous associer pleinement à cette réflexion. C'est pourquoi, dès la rentrée de septembre, » le Collège ajoute : « nous procéderons à votre consultation par le biais d'une enquête tendant à recueillir votre perception ».

Quelle enquête ? Quelles questions ? Comment les réponses vont-elles être traitées ? Pourquoi le Collège provincial s'est-il approprié une telle initiative sans en informer le Conseil ?

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

Pourquoi un tel courrier pendant les vacances d'été ? Que croyez-vous ? Que le personnel va vous répondre qu'il souhaite ne pas voir son emploi protégé !!! Vous parlez de notre politique...nos missions...nous serons appelés à travailler ensemble...Cette appropriation par le Collège provincial d'une compétence qui est exercée par le Collège et par le Conseil est à notre estime, absolument pas du tout, comment dirais-je, justifiable.

Le personnel provincial n'est pas un concept voire un argument électoral. On sent bien poindre à l'horizon l'instrumentalisation politicienne qui consiste à jouer sur les peurs.

M. le Directeur financier provincial nous invite à être vigilants, et je l'en remercie, dans son avis sur le projet de Budget de l'exercice 2018. La réalité nous commande de prendre en considération de manière sereine et responsable le fait que les dépenses nettes de personnel représentent deux tiers des dépenses globales. La part relative des dépenses de personnel est la plus élevée depuis 2004.

Ce n'est pas un problème, à notre avis, c'est un défi. Autant, nous sommes favorables au pacte wallon pour une fonction publique solide et solidaire autant nous espérons que le train de nomination de 320 agents durant les mois à venir n'est pas un argument électoral. Les fonctionnaires provinciaux ont besoin de stabilité et de perspectives sereines.

Concernant un certain nombre de dépenses au sein de votre budget, nous constatons un statu quo des moyens dédiés à la culture et à toutes les politiques liées à l'environnement, au développement durable, à l'économie circulaire, là où la Province pourrait être un levier. Nous aurions souhaité voir apparaître dans le budget plus de transversalité dans le cadre des matières liées aux personnes.

L'indexation des montants relatifs aux Grands Evènements tels que Liège-Bastogne-Liège et la Flèche wallonne témoignent de cette volonté du Collège de privilégier la vitrine spectacle plutôt que développer une réelle politique du cycliste en province de Liège.

Le Collège semble aussi attacher une grande importance à l'augmentation des frais liés à l'actualisation de l'image provinciale. Nous estimons qu'il s'agit d'une dépense inutile et nombriliste dans le chef du Collège, de l'ordre de l'autojustification. De manière plus globale, en matière de frais de fonctionnement, la Cour des Comptes relève que les recommandations de la tutelle ne sont pas rencontrées par rapport aux engagements 2016. En effet, l'augmentation est de 22,6 % !

Lorsque nous analysons quelque peu le budget extraordinaire, nous constatons que : 60,4 % des investissements sont effectués par l'emprunt ; 35,2 % par un prélèvement et 4 % seulement viendraient de subsides.

Nous relevons que la part des subsides en matière d'investissement à l'extraordinaire est faible. Nous nous inquiétons des prélèvements importants qui sont effectués dans le fonds de réserve à l'ordinaire. Le financement des pensions publiques en termes de cotisations sociales de solidarité et de responsabilisation engendrera plus que probablement à l'avenir de prévoir des montants plus importants malheureusement inconnus à ce jour.



**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

Une politique d'investissement plus modeste aurait permis de préserver le fond de réserve afin de faire face à ces dépenses inéluctables. Il en va de l'équilibre et de la pérennisation de notre système de financement des pensions publiques.

La supracommunalité est à l'état embryonnaire. Elle occupe déjà une place importante en ce qui concerne la métamorphose de cette espace de démocratie de proximité à refonder entre la Wallonie et les Communes. Des montants importants sont inscrits au Budget. Toutefois, il existe 4 arrondissements sur le territoire de la province de Liège. Il existe aussi 4 façons de fonctionner au sein des différentes Conférences des Elus. Il est urgent de démocratiser les Conférences d'arrondissement quant à leur représentativité.

Il s'agit donc de la dernière session budgétaire de cette législature. Votre projet de budget 2018 est toujours une hernie fiscale pour nos concitoyens.

L'énergie de votre projet de Budget 2018 est assez fossile, archaïque car elle produite par des recettes qui se fondent sur un impôt injuste, inéquitable et inégalitaire.

Pour ces raisons, nous ne pouvons adhérer à votre projet de budget 2018.

Pour conclure, permettez-moi de partager ce mot de Karl MARX au second degré avec un brin d'ironie: « Il n'y a qu'une seule façon de tuer le capitalisme », disait-il « des impôts, des impôts et toujours plus d'impôt ».

Pour une fois, sur ce point, je pense que le Collège sera d'accord avec le PTB !

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT.- La parole est maintenant à Mme Virginie DEFRANG-FIRKET pour le groupe MR.

Mme DEFRANG-FIRKET, Cheffe de groupe (à la tribune).- M. le Gouverneur, Mmes, MM. les Députés, chers Collègues, Mesdames, Messieurs.

C'est un grand honneur pour moi de m'exprimer aujourd'hui au nom du groupe MR à l'occasion du budget qui clôturer cette législature.

La Province de Liège. Tu vas être Conseillère à la Province ? Qu'est-ce qu'elle fait, la Province ? Elle sert à quoi finalement cette Province de Liège ? Je vous avoue que Voici les questions que certains m'ont posées, quand je suis arrivée dans cette Assemblée en juin dernier.

En pleine tourmente, j'arrive donc ici, parmi vous, à la Province. Fort bien accueillie, un tout grand merci d'ailleurs à vous, mais surtout enthousiaste et motivée par la découverte de cette institution méconnue et tant décriée actuellement, je ressens vraiment, malgré tout, le souhait de la faire vivre avec vous. Et puis, voilà qu'à nouveau elles sont menacées de disparition. Etrange sensation, étrange sentiment...

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

Mais très rapidement, j'ai pu me faire une idée. Avec l'objectivité due à mon arrivée récente, je vais vous le dire, moi, à quoi sert une Province, notre Province !

En effet, ces derniers mois, j'ai pu découvrir toute une série d'outils, d'actions, de services apportés aux citoyens, un personnel motivé et compétent qui y travaille au quotidien, des investissements conséquents qui pérennisent l'action et la rendent concrète aux yeux de la population.

J'ai pu découvrir aussi et surtout, et c'est la nouvelle Bourgmestre qui parle peut-être ici, tout un panel d'aides octroyées à nos Communes et qui ont encore dans ce budget une place de premier choix. Sans nul doute, la Province gagne à être connue.

La Province souffre hélas d'un manque de reconnaissance et de visibilité. Les dernières affaires n'y ont sûrement pas été étrangères. Pourtant, elle est partout, partout où les citoyens ont des besoins importants et concrets : Santé, Social, Enseignement, Formation, Agriculture, mais aussi Sport, Culture, et bien d'autres...

Je le vois avec un œil attentif également dans ma Commune, depuis mon arrivée ici au Conseil provincial : pour le cours d'informatique de nos aînés, la Province est là ; pour le matériel d'exposition pour le salon de nos artistes, la Province est là ; pour une sensibilisation des jeunes dans nos écoles face au harcèlement scolaire, aux discriminations, et toutes les questions liées à la vie affective et sexuelle, la Province est là ; pour une aide à concevoir un éco-parking, la Province est là ; pour obtenir une aide technique dans la confection des dossiers, la Province est là aussi ; pour agir comme agent sanctionnateur, la Province est là ; avec le bibliobus, la Province est là ; pour soutenir le potager solidaire, la Province est là, et j'en passe... Beaucoup d'actions où la Province est là, pour nous, pour vous.

La Province est en effet là pour aider les Communes qui évoluent dans un socioéconomique difficile. La Province est là pour elles, pour des projets utiles à leur administration, leur territoire, leur tissu associatif et leurs citoyens.

La Province, c'est aussi au total 192 millions d'euros investis entre 2012 et 2018, pour les infrastructures avec des retombées estimées en termes d'emplois à 337 équivalents temps plein par an. Ce n'est pas rien. Certains l'oublient d'ailleurs ou même l'ignorent.

La Province, c'est aussi 115 sites et 407 bâtiments, 35.000 élèves dans son enseignement, et de nombreux réseaux en matière de santé, culture, sport, agriculture et d'environnement au service de 84 Communes. Chaque province a sa spécificité et c'est ce qui en fait sa richesse. Oui, la Province met en place une politique de proximité empreinte de solidarité.

Et que nous annonce ce nouveau budget 2018 ?

Il est établi sans majoration de la fiscalité, ni nouvelle taxe ; à l'ordinaire, on constate un boni à l'exercice propre de 14.419.021 euros, ce qui révèle une gestion saine et dynamique ; après les opérations sur exercices antérieurs et les divers prélèvements, le boni global se situe à 119.637 euros, ce qui montre la justesse et la prudence des autorités provinciales, mais aussi

## SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017

la volonté de se porter vers l'avenir avec l'envie de conserver les moyens de ses politiques actuelles et futures : les recettes n'ont donc pas été surévaluées, tout comme les dépenses n'ont pas été sous-estimées. En outre, la charge de la dette provinciale diminue. Cette situation est d'ailleurs bien meilleure que dans les autres Provinces, il faut le souligner.

Alors oui, les dépenses de personnel restent importantes, c'est vrai, mais le personnel est un investissement qui permet à la Province de produire un travail de qualité. Ce sont les hommes et des femmes qui, au quotidien, travaillent pour notre Institution et donc indirectement pour les citoyens de notre territoire. Alors oui, ces dépenses doivent être surveillées, mais elles sont surtout révélatrices de la volonté de la Province de Liège de développer un panel important et évolutif de services de qualité pour tous.

La Province est, rappelons-le, l'employeur le plus important de son territoire, avec l'ULg et le CHU. La Province, c'est 6.218 collaborateurs. La Province, et on connaît le slogan, ce sont donc des idées, des briques, mais aussi des Hommes et des Femmes.

Et je profite de l'occasion qui m'est donnée ici, pour remercier notre administration au sein de laquelle Mme la Directrice générale provinciale et M. le Directeur financier provincial travaillent avec compétence et rigueur.

Il n'empêche que les performances de notre administration devront, encore davantage, évoluer, progresser vers un management humain performant, une bonne communication des cadres et une formation continue du personnel.

J'attire votre attention sur le fait que l'avenir nous oblige à rester prudents. Soyons notamment attentifs à la protection de l'emploi provincial, à la conservation de notre patrimoine mais aussi à la charge que pourrait représenter la cotisation de responsabilisation liée aux pensions de nos agents statutaires. En outre, nous avons opté pour une attitude responsable, puisque nous avons déjà intégré dans ce budget la réduction de 5 % du fonds des Provinces.

Alors oui, il serait si simple de réduire la fiscalité provinciale juste avant les élections, c'est tellement sexy de faire ça. Mais nous non, nous considérons que, toujours dans une optique de responsabilité, nous devons rester vigilants pour relever les défis de demain et ce, dans l'attente de tous les paramètres qui auront des conséquences sur nos dépenses à venir.

Notez tout de même que la politique d'investissements est en hausse. Elle est même ambitieuse, notamment avec le projet de Bavière, le Centre de formation d'Amay, les projets supracommunaux et le Château de Jehay. Tous ces investissements importants contribuent indéniablement au dynamisme du tissu économique et social de notre région. Le Pôle de Bavière sera un des projets phares de 2018. Il permettra de redynamiser tout un quartier par la création d'un lieu d'échanges et de créativité en collaboration avec le tissu associatif et les citoyens. Le Centre d'accueil socio sanitaire, le CASS, cher à notre Députée provinciale Katty FIRQUET, est un autre projet important, en collaboration avec la Ville de Liège à l'attention des personnes toxicomanes ou non en situation de grande précarité. Malgré ces projets ambitieux, la situation financière de notre Province reste très solide et doit être maintenue comme telle.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

La Province est, vous le savez mieux que personne, un niveau de pouvoir qui assure aux Communes un soutien et une action sur mesure, on l'a dit, et tout cela en adéquation avec les besoins de ces pouvoirs locaux.

Et je salue, à ce propos, la récente nouvelle initiative du Collège provincial, traduite par un courrier à l'attention des Bourgmestres et Directeurs généraux. Il s'agit d'une invitation de la Province pour une rencontre avec les Collèges communaux en vue de leur présenter son action et écouter leurs préoccupations, tout comme leurs besoins spécifiques. C'est une démarche de proximité qui mérite d'être soulignée.

Les Provinces, on le sait, ne seront pourtant vraisemblablement pas maintenues comme telles. Une évolution est, semble-t-il, inévitable. Le tout sera de trouver une formule qui préserve bien sûr le personnel de nos entités provinciales, tout comme les services rendus à la population. La Ministre régionale l'a annoncé et a pris cet engagement que nous ne manquerons pas de lui rappeler. Mais ces évolutions ne doivent pas nous effrayer. Elles doivent plutôt être le moteur de notre réflexion afin de définir ensemble des contours des Provinces de demain, parce qu'il est toujours préférable d'être acteur de son destin. C'est ce que nous souhaitons.

Enfin, si la Province a une carte à jouer, c'est justement celle de la supracommunalité. Tout le monde l'a bien compris. C'est en cela qu'elle peut constituer une réelle plus-value par rapport à la Région wallonne, Région wallonne que l'on peut imaginer moins en phase avec les réalités du terrain et des spécificités d'une Province par rapport à une autre. Les Communes ont besoin d'une aide adaptée pour assurer un service de qualité à leurs concitoyens. 25 millions de subsides ont déjà été accordés depuis 2013 aux Communes pour des projets supracommunaux communs et innovants. 55 projets sont en cours grâce à Liège Europe Métropole.

Là aussi, Liège Europe Métropole est incontestablement, elle aussi, une vraie richesse, en ce qu'elle constitue un lieu de concertation, de réflexion, d'échange et de solidarité entre Communes pour affronter les nombreux défis auxquels elles doivent faire face. Elles ont par ce biais la possibilité d'envisager ensemble un avenir digne de ce nom pour les générations futures.

Et dans le contexte que nous connaissons, je vous propose en tout cas, de rester serein et d'attendre notamment l'étude commandée par l'APW sur cette réforme. En effet, nous le savons, les Provinces n'ont pas attendu la crise que nous connaissons aujourd'hui pour oser l'évolution.

En mars 2018, nous aurons, grâce à cette étude, des pistes concrètes de réforme pour améliorer encore la qualité et l'efficacité du service rendu aux citoyens. En outre, nous estimons qu'un dialogue et une concertation s'imposent avec les autorités régionales, communautaires et communales. Je pense que personne ici n'est opposé à cette perspective. Il reste maintenant à les concrétiser dans un esprit de co-construction et de respect mutuel.

Le Député provincial – Président nous a annoncé hier une rencontre prochaine avec la Ministre des Pouvoirs locaux et l'ensemble des Présidents des Collèges provinciaux. C'est également une bonne nouvelle.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2017**

M. le Président, M. le Gouverneur, Mmes, MM. les Députés, chers Collègues, Mmes, MM., pour conclure, je voudrais véhiculer un message positif, optimiste et constructif et je citerai Pierre DE COUBERTIN qui disait ceci : « Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès ».

Alors, le groupe MR votera le budget et ensemble, relevons le défi du progrès face aux difficultés que nous connaissons aujourd'hui. Osons le changement, n'ayons pas peur ! Gardons confiance en l'avenir, soyons fiers de ce que nous sommes, fiers d'être des enfants de la Province de Liège !

Je vous remercie.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT.- Merci Mme la Cheffe de groupe.

**VI. - Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

M. LE PRESIDENT.- Aucune réclamation n'ayant été déposée au sujet de la rédaction du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2017, je le déclare approuvé.

**VII.- Clôture de la réunion**

Je déclare close la séance publique de ce jour. Nous nous retrouvons demain 15H00 pour les réponses du Collège provincial aux interventions budgétaires et aux interventions des Chefs de groupe ainsi que pour les votes sur les documents budgétaires 2017-2018. Merci. Bonne fin de journée.

La réunion publique est levée à 16H15'.